

VÉLO AVENTURE (BIKEPACKING) - RÉSERVE FAUNIQUE DES LAURENTIDES

SECTEUR L'ÉTAPE

Toutes les boucles de ce secteur (A-B-C-D-E-F) débutent à l'accueil La Loure. Elles empruntent d'abord la piste qui se trouve derrière le centre de services de L'Étape, puis celle qui conduit au chemin des antennes de télécommunications situé sud de L'Étape et qui redescend vers le lac Labyrinthe. Puisque toutes les boucles se concluent également par cette section, ce sont les 6,6 premiers et derniers kilomètres de tous ces parcours. Les circuits à l'ouest de la route 175 sont aménagés dans le sens horaire, alors que ceux s'étirant du côté est de la route nationale sont aménagés le sens antihoraire.

D - Boucle L'Étape/Montmorency/Allioux/Malbaie - 170 KM

Distance : 172,3 kilomètres (4 jours)

Dénivelé positif : 2977 mètres

Dénivelé négatif : 2977 mètres

Niveau : difficile

En ajoutant une vingtaine de kilomètres et un bassin versant à la boucle précédente (C), on obtient de véritables montagnes russes. Explorant les confins orientaux du territoire de la réserve, ce parcours de bikepacking intègre les environs des sources de la rivière Sainte-Anne avec des escales aux lacs Allioux et Sifrine. D'ailleurs, pour revenir dans la vallée de la rivière des Neiges et le bassin de la rivière Montmorency à partir du lac Sifrine, nous avons mis sur pieds un nouveau sentier pour pratiquer le cyclisme... un bref segment qui fait toute la différence !

D - Boucle L'Étape/Montmorency/Allioux/Malbaie - 170 KM

KM 0	L'Étape - Accueil La Loure
KM 0,1	Pont baie lac Jacques-Cartier
KM 0,2	Tourner à gauche sur piste vers centre de services L'Étape
KM,0,6	Poursuivre sur voie derrière centre de services L'Étape
KM 0,75	Garder la gauche et continuer tout droit à travers espace en gravier
KM 0,95	Garder la gauche sur piste vers bassins de décantation
KM 1,5	Tourner à gauche après 2e bassin et continuer sur cette piste
KM 2,5	Tourner à gauche sur piste sous ligne de transport d'énergie HQ
KM 3,3	Tourner à gauche sur chemin des antennes de télécommunications
KM 4,2	Garder la droite sur chemin qui redescend vers lac Labyrinthe
KM 6,6	Tourner à gauche vers l'est et décharge lac Jacques-Cartier
KM 7,7	Tourner à gauche vers le nord et lac Jacques-Cartier
KM 8,3	Pont rivière Jacques-Cartier
KM 9,2	Tourner à gauche sur route forestière 15
KM 15,7	Garder la droite sur route forestière 15 pour aller-retour vers lac Hermine
KM 16,5	Lac Hermine ; début retour vers intersection précédente
KM 17,3	Fin retour vers intersection précédente ; tourner à droite sur piste abrupte

KM 17,8	Col lac Hermine (966 mètres) ; début descente vers rivière Montmorency
KM 23,1	Garder la droite sur cette piste
KM 23,7	Tourner à droite sur piste primitive et descendre haute rivière Montmorency sur sa rive occidentale
KM 35,7	Tourner à gauche sur route forestière 13
KM 35,8	Pont rivière Montmorency ; camping et pêche possible
KM 35,9	Garder la gauche et continuer sur route forestière 13
KM 38,8	Lac Lachance ; camping possible
KM 38,9	Garder la droite et continuer vers le sud sur route forestière 13
KM 39,7	Garder la droite et poursuivre vers le sud sur piste 3312
KM 42,9	Garder la droite et continuer vers le sud sur piste 3312
KM 44,4	Point de vue sur le mont Belle Fontaine (1151 mètres), point le plus élevé de la réserve faunique et 2e sommet des Laurentides
KM 47,2	Continuer tout droit sur piste 3312 ; lacs Langy et Belle Fontaine
KM 48,3	Col Belle Fontaine (934 mètres) ; début descente vers rivière Noire
KM 51,8	Continuer tout droit intersection avec route forestière 331
KM 52,4	Tourner à gauche sur route forestière 33 direction sud-est
KM 55,5	Pont rivière Noire
KM 55,9	Tourner à gauche sur route forestière 333 et entreprendre longue ascension
KM 62,8	Tourner à droite sur piste vers le nord-est et lac Morency
KM 73,3	Pont rivière des Neiges
KM 73,4	Tourner à droite sur route forestière 333
KM 75,1	Lac Lily ; camping possible
KM 79	Tourner à gauche et continuer vers l'est et lac Allieux sur route forestière 331
KM 90,1	Tourner à gauche vers barrage lac Allieux
KM 90,5	Barrage lac Allieux ; camping et pêche sur la rivière possible
KM 90,9	Tourner à gauche et continuer vers le nord sur piste vers lac Sifrine
KM 91,3	Pont décharge lac Allieux
KM 93,8	Garder la gauche sur cette piste
KM 95,1	Garder la gauche sur cette piste
KM 96,2	Garder la droite sur cette piste
KM 97,6	Ponceau décharge lac Macleod
KM 97,9	Lac Sifrine ; tourner à gauche vers l'ouest sur nouveau sentier double trace
KM 98,4	Début piste et descente vers route forestière 331
KM 100,7	Tourner à droite sur route forestière 331
KM 108,7	Tourner à gauche sur piste 3314 vers lac Fradette
KM 113	Lac Fradette ; camping possible
KM 115,5	Tourner à droite sur route forestière 173 vers le nord et lac Malbaie
KM 115,8	Pont haute rivière Malbaie (décharge lac Gamache)
KM 119,1	Entrée lac Japet ; pêche possible sur la rivière
KM 120,5	Lac Milton ; camping possible

KM 128,8	Tourner à droite sur route forestière 17 pour aller-retour au lac Malbaie
KM 130,3	Lac Malbaie ; camping possible et début retour vers intersection avec route forestière 173
KM 131,8	Fin retour vers intersection avec route forestière 173 ; continuer vers l'ouest sur route forestière 17
KM 135	Intersection avec route forestière 62 ; garder la gauche et continuer vers l'ouest sur route forestière 17
KM 136,8	Lac Grandpré
KM 138,9	Intersection piste vers lac Nadreau ; continuer tout droit sur route forestière 17
KM 145,2	Intersection avec route forestière 172 ; garder la gauche et continuer vers l'ouest sur route forestière 17
KM 148,3	Tourner à gauche sur piste et pont rivière Jacques-Cartier
KM 150,3	Pont décharge lac Joyal
KM 153,3	Tourner à droite sur piste ascendante vers lac Hamelin
KM 157,7	Tourner à droite sur route forestière 15
KM 163,2	Tourner à droite sur piste vers rivière Jacques-Cartier
KM 164	Pont rivière Jacques-Cartier
KM 164,7	Tourner à droite sur piste vers route nationale 175
KM 165,7	Tourner à droite sur chemin des antennes de télécommunications et retour Accueil La Loutre : 6,6 km

La pratique du vélo aventure se fait en complète autonomie et requiert une préparation rigoureuse. Pour votre sécurité, il est important de prévoir un plan d'urgence et du matériel de secours en cas de pépin.

Veillez noter que plusieurs secteurs n'offrent aucune couverture cellulaire, et que l'eau n'est pas potable dans les lacs et les rivières. Les emplacements de camping suggérés sont rustiques, et ne disposent d'aucun aménagement ni d'aucun équipement. Si vous allumez des feux de camp, assurez-vous de le faire de façon sécuritaire. Merci de respecter les interdictions de feux, le cas échéant.

La pêche à gué, sur certaines rivières que vous croiserez, est permise, à condition d'acheter un droit d'accès valide.

Les parcours sont accessibles du début juin (selon l'état des routes) jusqu'au 9 septembre. Pour des raisons de sécurité, l'accès au territoire est interdit du 10 septembre au 15 octobre (période de chasse à l'orignal).

Bonne aventure !